

n°23

Date de publication
24 juillet 2019

Date d'observation
22 juillet 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Mais**
 - Stade floraison femelle atteint dans presque la moitié des parcelles observées.
 - Heliothis : les captures dans les pièges se poursuivent. Rester vigilant.
 - Pyrale : le vol diminue. Le pic de pontes est dépassé.
- **Betterave sucrière**
 - Fort développement de Rhizopus !
 - La cercosporiose reste contenue pour le moment.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



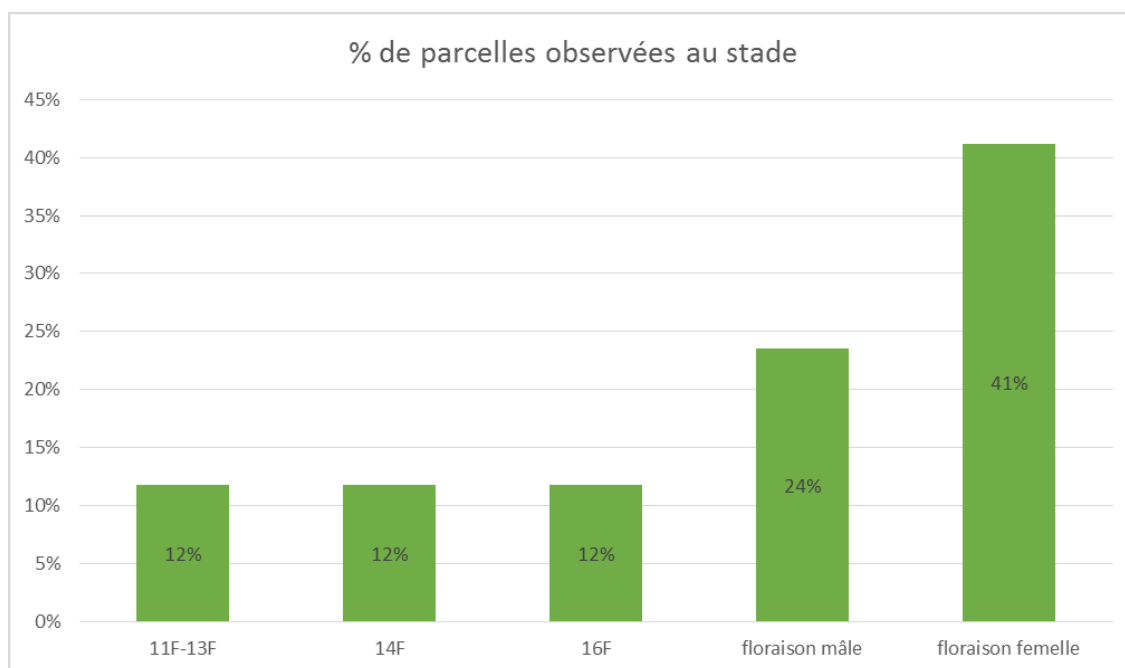
Maïs

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 17 des 25 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (8 dans l'Allier et 9 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

41% des parcelles sont au stade floraison femelle. La sécheresse retarde la floraison de certaines parcelles.



Ravageurs

- Héliothis

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 1).



Photo 1 : Chenille d'héliothis

Piégeage/Observations : 1 piège dans le Puy-de-Dôme (Le Broc) a permis de capturer 4 papillons cette semaine. 5 autres pièges (3 dans l'Allier, 2 dans le Puy-de-Dôme) n'ont rien capturé.

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des soies et de fortes températures est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Dans près de la moitié des parcelles, les soies sont sorties. Les captures se poursuivent. Restez vigilants.



- **Pyrale**

Observations : le vol de pyrale se termine, avec 2 captures (1 dans l'Allier à Isle-et-Bardais, 1 dans le Puy-de-Dôme au Broc) sur 12 pièges relevés cette semaine. Aucune ponte n'a été observée cette semaine. Le piège lumineux de Gannat (03) présente 5 captures cette semaine.

Analyse indicative du risque : le vol de pyrale diminue, les captures sont peu nombreuses. Les stades clé, à savoir le pic de vol et le pic de ponte sont dépassés.



Autres ravageurs

Pas de signalement significatif.

Betterave sucrière

Réseau

Cette semaine, 11 parcelles ont fait l'objet d'un suivi, 4 dans l'Allier et 7 dans le Puy-de-Dôme.

Stades et état des cultures

L'ensemble des parcelles est maintenant au stade couverture.

La météo caniculaire perdure et continue d'accentuer fortement le déficit hydrique. Les feuilles tombent au sol et sont brûlées par la chaleur persistante

Ravageurs

- Pégomyies

Observations

Des symptômes de pégomyies (galeries translucides à contour irrégulier) sont signalés sur 1 parcelle du réseau, à Saulzet, avec 8% de plantes avec galeries.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 10% de plantes avec des dégâts frais avant couverture du sol.



- Teignes

Observations

Deux parcelles du réseau font état de dégâts de teignes, à la Sauvetat et Chidrac avec respectivement 5% et 2% de plantes avec dégâts de chenilles.

Des dégâts sont également signalés hors réseau, secteurs Saint Bonnet de Rochefort et Vicq allant de 5 à 15%.

Le temps chaud et sec qui perdure actuellement est relativement favorable à la progression des dégâts de teignes.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 10% des plantes touchées avec au moins une chenille.



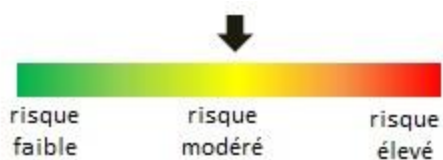
- **Noctuelles défoliatrices**

Observations

Des dégâts de noctuelles défoliatrices sont signalés sur une parcelle, à Chidrac, avec 2% de plantes avec traces de morsures.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 50% de plantes avec des traces de morsures ou déjections récentes.



- **Charançon LIXUS JUNCII**

Observations

Les observations visuelles en bordure de champ et sur les betteraves ont permis de détecter la présence d'adultes dans 27% des parcelles. 100% des parcelles observées cette semaine présentent des piqûres sur les pétioles.

73% des parcelles observées cette semaine ont fait l'objet d'un comptage du nombre de galeries par betterave, 12 à 100% de betteraves présentent des perforations au niveau des racines avec en moyenne de 0.2 à 14.4 galeries par betterave.



Galeries de larves de Charançons
Maringues 22 juillet

Les larves présentes au sein des racines de betteraves muent actuellement ; de ce fait, de nouveaux adultes vont apparaître au sein des parcelles.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est fixé à l'observation des premiers adultes.



Maladies

- **Rhizopus**

Le rhizopus est une maladie racinaire due à un champignon du sol, attaquant des betteraves affaiblies par un stress hydrique. Il pénètre par des blessures dans la racine.

Les situations les plus à risques sont les sols superficiels à faible réserve hydrique ainsi que les périodes caniculaires.

Observations

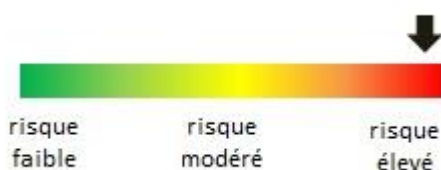
Des symptômes de Rhizopus sont signalés sur 36% des parcelles observées cette semaine, conséquence directe des dégâts provoqués par les charançons ainsi que les teignes, avec des fréquences allant de 20% à 60% de betteraves touchées.

Les secteurs séchant, Vicq, Taxat-Senat, Naves et Saint Ignat, sont particulièrement exposés à ce phénomène.



Seuil de nuisibilité

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité.



- **Cercosporiose**

Observations : la cercosporiose est observée selon la méthode IPM (indice de présence de maladie). Cette semaine 64% des parcelles du réseau présentent des symptômes allant de 0 à 17%.

Risques

Le temps sec et les fortes chaleurs sont pour l'instant défavorables au développement de la cercosporiose. Cependant, la vigilance est de mise, le retour de passages orageux peut rapidement inverser cette situation.

Nuisibilité

L'arrivée précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

